Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 31 (1893)

Heft: 37

Artikel: La vieille pendule

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193812

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rieuse ordonnance qu'on va lire, émanant du seigneur de Corsier et datant de près d'un siècle. Publiée pour l'ouverture des vendanges, elle prescrivait les formalités à observer pour que nul n'échappât au prélèvement de la dîme. On remarquera que les vendanges eurent lieu en septembre et qu'en 1794 la vigne, au point de vue de la précocité, était dans les mêmes conditions que cette année.

Nous Pierre Louis Etienne Crousaz, Seigneur de Corsier, Faisons savoir que nous avons établi les Bamps de vendange de notre Seigneurie de Corsier comme suit, savoir. — Le premier Bamp pour les vignes franches à Dixme, le jeudi 25, 26 et 27 du Courant.

Le second Bamp pour les vignes à Dixme, le lundi 29, 30 courant et 1er 8bre prochain, y compris le parchet de Bochat.

Le dernier Bamp, le 2º 8bre prochain, tous les parchets d'occident et derrière le village de Corsier, compris les Brileires.

Nous déffendons de vendanger avant les susdits Bamps fixés, sous peine de payer les Bamps et d'être recherchez pour la Dixme. Chacun devra passer dans les Postes et ports où seront placés nos Dixmeurs, savoir aux Pales, Cret de Plan au village de Corsier, au Flonzel et à la Croisée des chemins de Belmont.

Tous ceux qui vendangeront sur No-TRE Dixme doivent déposer leur Raisins soit leur vendange de même que le Rouge aux susdits Postes où nos Dixmeurs la feront fouler, afin que la Dixme soit levée justement et fidèlement.

Ceux qui pourraient passer par des chemins ou sentiers qui ne se rendraient pas aux Postes des Dixmeurs, sont avertis sérieusement d'y prendre garde, et de ne pas contrevenir à cette publication, sous peine d'être recherchez et jugez suivant les Loix et selon l'exigence du cas.

Nos Dixmeurs se conformeront aussi aux ordres susmentionnés et feront attention à ce qu'il ne se passe aucun désordre, de nous les rapporter s'il s'en commet, le tout suivant leur serment, nos Messeilliers de même, et feront leur tournée dans les vignes, chemins et et sentiers pendant tout le temps de la vendange, afin de nous faire un rapport exact par leur serment de ceux qui auront vendangé avant les Bamps.

Enfin, ceux qui vendangeront sur NOTRE Dixme, seront tenus de quitter avec leurs ouvriers, leurs vignes à la Retraite au son de la Cloche, vu qu'à ce moment NOS Dixmeurs se retireront aussi de leurs Postes.

Ce qui sera publié à l'issue du sermon de Lutry, et affiché à Corsier, de même qu'aux lieux accoutumés, pour servir de conduite à un chacun.

Donné à NOTRE Chateau de Corsier à Lutry, sous notre sceau et signature, ce 20 septembre 1794.

DE CORSIER.

A propos de la précocité de la vigne cette année, on écrit de Bordeaux :

- * Il faut remonter jusqu'en 1822 pour rencontrer une récolte aussi précoce que celle de 1893. Les vendanges ont commencé le 17 août, devançant de presque cinq semaines la moyenne des dernières années.
- » La semaine du 13 au 20 août, si chaude et si brûlante, a causé des dégâts; des quantités de vignes ont été grillées par cette température torride, qui a diminué sensiblement la quantité. En effet, on ne se souvient pas d'avoir été obligé, comme cette année, de vendanger de 3 à 10 heures du matin, s'arrêter pour éviter les insolations, et ne reprendre le travail que vers 6 heures du soir, pour le terminer au clair de lune.
- » La fermentation du raisin est instantanée; des propriétaires ont été obligés de réunir un grand nombre de vendangeurs, afin que chacune de leurs cuves se remplisse dans une seule journée; car le moindre retard pourrait causer la perte de grosses cuvées.
- » En somme, la récolte sera abondante et donnera de beaux vins, mais sûrement il y en aura de mauvais. Ce sera une affaire de dégustation. »

La vieille pendule.

Le propriétaire d'un élégant hôtel à Richemont, près de Londres, possédait une pendule, vieux meuble de famille, qu'il tenait en honneur plutôt pour son antiquité que pour sa valeur intrinsèque, quoique depuis un grand nombre d'années elle indiquat l'heure avec une exactitude exemplaire. Cette pendule était posée dans un de ces cabinets privés de l'hôtel, où des personnes de distinction, qui ne veulent pas diner à table d'hôte, se font servir.

Naguère, deux aigrefins de Londres, assis dans un élégant phaéton, s'arrêtèrent devant l'hôtel. Ils descendent de voiture, recommandent au garçon d'avoir bien soin de leur cheval et demandent une chambre pour v passer la nuit. Le souper fut servi. Les deux convives étaient bien éloignés de la taciturnité et de l'ennui qui règnent d'ordinaire entre deux hommes, surtout deux Anglais, qui sont à table tête-à-tête; tout en causant, ils faisaient de larges brèches aux plats; s'ils fussent revenus de courir un steeple-chease, ils n'auraient pu manger de meilleur appétit. Enfin la pendule fit résonner à grand bruit l'heure de minuit. L'aîné des deux convives se mit à fixer les yeux sur elle pendant quelque temps, puis il partit d'un grand éclat de rire qui réveilla en sursaut le garçon assoupi dans

— Que diable y a-t-il donc de si plaisant

ici? dit l'autre en tournant de tous côtés des regards étonnés pour découvrir la cause de cette subite hilarité. L'aîné lui répondit par un coup d'œil plein de malice, en étendant le doigt indicateur de sa main droite, et appuyant son pouce au bout de son nez. L'autre comprit ce signe; mais, pour mieux se concerter, ils envoyèrent le garçon chercher une seconde bouteille de champagne. La nouvelle bouteille fut sablée aussi gaiment que la première, et la pendule venait de sonner une heure, quand les convives se levèrent enfin de table pour aller se coucher.

Néanmoins, le lendemain, ils étaient déjà prêts de grand matin pour le départ; le cheval fut attelé et mené devant la porte d'après leur ordre. La carte venait d'être payée au comptoir, quand le plus âgé des deux voyageurs, ayant aperçu l'hôte derrière la porte vitrée, demanda sérieusement au garçon s'il ne serait pas disposé à lui vendre la vieille pendule du cabinet. Le garçon hésitait, ne sachant que répondre. Au fait, cette pendule lui paraissait un meuble de si mince valeur qu'elle pouvait aussi bien passer pour être sa propriété que celle de son maître; mais il ne pouvait comprendre l'engouement d'un gentleman aussi distingué pour un objet d'un si mauvais goût. Sur ces entrefaites, l'hôte entra et la même demande lui fut adressée.

- Je désire acheter la vieille pendule du premier étage; consentez-vous à me la céder? demanda l'aîné, pendant que le plus jeune allumait un cigare et parcourait le journal d'un air indifférent. L'hôte, qui ne faisait cas de cette pendule qu'autant qu'on en fait d'un meuble hérité de ses parents, crut avoir affaire à un antiquaire qui lui en paierait un grand prix; et machinal ment les trois montèrent ensemble au cabinet où se trouvait l'objet en question.
- Cette pendule m'intéresse, dit l'ainé, parce qu'une autre tout à fait semblable m'a fait gagner vingt livres sterling.
- Vingt livres sterling! s'écria l'aubergiste avec surprise.
- Oui, je vis une pendule semblable à Essex, et quelqu'un me proposa un pari par lequel il s'engageait à suivre pendant une heure, du doigt indicateur, les vibrations du balancier en disant : Il va par ci, il va par là. Il n'en put venir à bout; à peine cinq minutes s'étaient écoulées, qu'il y renonça, et j'avais gagné mon pari.
- Vraiment? Oh! avec moi, vous ne gagneriez pas; je parie dix livres sterling que je le ferai sur-le-champ.
- Tope! ça va, répondit le malin en clignant des yeux.

La pendule sonna huit heures, et l'aubergiste s'assit commodément dans un fauteuil en face d'elle, en tournant le dos à la table et à la porte. Ses yeux suivaient attentivement les mouvements du pendule, son doigt marquait la mesure, et à chaque vibration il disait à voix basse: Il va par ci, il va par là.

La partie ainsi engagée, les voyageurs l'interrompirent par ces mots:

— Où est l'enjeu? donnez l'enjeu

L'aubergiste, sans se laisser distraire par cette perturbation, et le doigt indicateur de sa main droite suivant toujours exactement la marche du pendule, tira de la main gauche son portefeuille de sa poche et le jeta pardessus l'épaule sur la table derrière lui. Un long silence s'établit. Enfin le plus jeune demanda:

- Déposerai-je ces enjeux entre les mains du garçon?
- Il va par ci, il va par là! fut toute sa réponse.

L'un des deux étrangers sortit. L'aubergiste l'entendit descendre l'escalier, mais il ne se laissa pas troubler par cette ruse de guerre. Restait l'autre, qui ne tarda pas à s'esquiver sans faire le moindre bruit.

Peu après, le garçon survint et regarda quelque temps, tout étonné, l'étrange occupation de son maître. Enfin, s'en approchant, il le secoua en disant:

- Etes-vous fou, M. B.? Que faites-vous donc là ?
- Il va par ci, il va par là! répondit l'aubergiste en continuant sans s'émouvoir le vaet-vient de son doigt.

Le garçon descend à la hâte, appelle un voisin et le mène auprès de son maître. Le voisin saisit doucement l'aubergiste au bras et lui dit d'une voix suppliante :

- Levez-vous donc, M. B., descendez avec moi au salon. Pourquoi restez-vous assis à cette place?
- Il va par ci, il va par là! fut toute sa réponse; et son sérieux, ses yeux hagards fixés sur le pendule, le mouvement invariable de son doigt, son maintien solennel et inquiet, tout cela parut aux spectateurs un symptôme de démence.
- Il est fou, dit le voisin tout bas, il faut appeler le médecin.

L'aubergiste ne perdit pas la carte pour cela, rien ne le troubla.

— Vous devriez appeler sa femme, ajouta le voisin.

Pendant que M. B. continuait la tâche qu'il avait entreprise, le garçon alla prévenir sa maîtresse de ce qui se passait, et celle-ci accourut avec le plus grand effroi :

- O mon bon Dick, regarde-moi donc! c'est moi, ne me reconnais-tu pas?
- Il va par ci, il va par là! répéta l'aubergiste, persuadé qu'il était que sa femme, ainsi que les autres, s'entendaient pour le décontenancer.

Les prières, les larmes de Mme B. ne purent le déranger. A chaque vibration du pendule, son doigt faisait toujours le même mouvement, sa bouche prononçait les mêmes paroles, et ses yeux, constamment fixés sur le même objet, devenaient de plus en plus hagards et vitreux. Un léger sourire, qui fit sur les personnes présentes une impression douloureuse, se répandit sur ses traits immobiles, à la pensée des tentatives inutiles qu'on avait faites pour le dérouter. Enfin le médecin arriva. Après avoir examiné pendant quelque temps avec grande attention le tic maniaque du patient, il finit par hocher la tête d'une façon inquiétante, et répondit aux anxieuses questions de Mme B.:

- Tout bruit doit, autant que possible, cesser autour du malade. Moins il y aura de monde ici, mieux sera. Le sommelier devrait s'éloigner et la servante aussi.
- Il va par ci , il va par $\mathit{l}\dot{a}!$ ne cessait de dire l'aubergiste; et le doigt allait toujours son train.
- Une consultation me paraît nécessaire, continua le médecin; ne voudriez-vous pas faire appeler le docteur A.?

Le voisin complaisant prit son chapeau et

courut chez le docteur. En peu de minutes, il l'amena.

- Voici un cas grave, dit celui-ci à son collègue, en pinçant les lèvres. Là-dessus, les deux docteurs se retirèrent dans un coin pour délibérer.
- Faites promptement chercher un barbier, dit enfin le docteur A. à Mme B.; il faut faire raser la tête au malade pour qu'on puisse lui appliquer un vésicatoire.
- 0 mon bon Dick, s'écria M^{me} B.; vous verrez qu'il ne reconnaîtra plus même sa femme.
- Il va par ci, il va par là! disait l'aubergiste, cette fois avec plus d'énergie et un mouvement da doigt plus marqué; car l'aiguille des minutes allait atteindre le point décisif qui devait lui rapporter dix livres sterling si l'heure sonnait sans qu'il se fût laissé déranger. La voix du parieur s'élevait à mesure que cette aiguille s'approchait du terme si impatiemment attendu.

Le barbier accourut et fit, à travers un déluge de paroles, ses préparatifs pour l'opération projetée, vantant sans cesse la bonté de ses rasoirs.

— Il va par ci, il va par là! s'écria l'aubergiste d'une voix retentissante, et avec un mouvement plus fort de son doigt; sa figure devint radieuse et son corps frémissait d'impatience.

Le barbier le regarda tout stupéfait.

- Que veut dire : « Il va par ci...? » Et se tournant vers le médecin :
 - Où faut-il commencer?
- Rasez-lui toute la tête, répondit le docteur A.

Mme B. tomba en syncope.

- Il va par ci, il va..., fit l'aubergiste pour la dernière fois, et la pendule sonna neuf heures. Transporté de joie, il se lève d'un bond et saute à travers la chambre en criant:
 - Je l'ai gagné! je l'ai gagné!
 - Quoi donc? demanda le garçon.
 - Quoi? demandèrent les médecins.
 - Quoi? répéta Mme B., revenant à elle.
- Dix livres sterling, mon pari, répond
 I. B.

Puis, ne voyant plus les deux gentlemen qui le lui ont proposé, il demande au garçon ce qu'ils sont devenus.

— Il y a près d'une heure qu'ils sont partis dans leur phaéton.

Cela dessilla les yeux du parieur. Les chevaliers d'industrie avaient pris la clé des champs avec son portefeuille et les vingt-une livres sterling qu'il contenait, pendant que lui, patiemment, comptait les vibrations du pendule. Il lui fallut encore payer la consultation, et donner une gratification au barbier pour l'avoir dérangé de sa boutique.

(Les Soirées amusantes.)

Ecole d'hôteliers à Ouchy.

A propos de l'Ecole d'hôteliers, fondée par la Société suisse des maîtres d'hôtels, et dont les cours s'ouvriront à Ouchy dans le courant du mois prochain, le XIX° Siècle, par la plume de M. Paul Ginisty, gratifie notre pays d'amabilités qui étonneront sans doute fort désagréablement nos lecteurs. La place dont nous pouvons disposer ne nous permet

de reproduire que les principaux passages de ce long persiflage. Les voici :

- « ... En cette université spéciale ayant son siège à Ouchy, sur les bords du lac Léman aux eaux bleues, l'enseignement doit être donné pendant six mois, à partir du 15 octobre. En six mois de temps, il paraît qu'on connaît tous les « trucs » classiques du métier. Après, les dispositions personnelles font le reste.
- » On trouve donc là-bas que les touristes ne sont pas encore suffisamment exploités et on veut encore apprendre aux aubergistes, grands et petits, entrant dans la carrière, l'art de corser plus congrûment et de saler plus ingénieusement les notes. Il semblait cependant qu'on s'entendit assez joliment déjà à cet art-là. On pouvait même le croire arrivé à sa perfection. Frémissez pour l'an prochain, voyageurs débonnaires, qui savez ce qu'il en coûte pour admirer un lever de soleil sur les Alpes!
- » Il serait curieux d'assister à ces étonnantes leçons, dont on peut imaginer le programme sous les insidieuses désignations des matières qui y seront traitées par les maîtres se partageant les diverses « chaires ».

.

- » Il y aura sans doute le professeur de fausses additions: ce sera le cours élémentaire, celui qui formera la base, le fondement de l'enseignement apprenant aux disciples comment on jongle avec les chiffres, comment on leur fait rendre de fastidieux totaux. Celui-là ne serait pas digne d'entrer dans la partie qui ne mordrait pas tout d'abord aux subtiles combinaisons de cette arithmétique particulière, selon les règles de laquelle deux et deux font cinq pour le moins.
- » Mais ce n'est là que l'enfance de l'art! Il y aura aussi le cours où un vétéran du métier démontrera aux novices de quelle façon on gonfle une note, en y mettant cavalièrement ce qui n'a pas été fourni ou ce qui l'a été sans qu'on s'en aperçoive. Je sais, par exemple, tel hôtel, d'où la vue est fort belle, d'ailleurs (cela se compte aussi, la vue!), mais qu'il faut, de la station du chemin de fer, gagner à pied, par un sentier fort raide. Quand on s'en va, la note contient cependant cette mention: « Omnibus: deux francs. » Si vous vous récriez, en vous rappelant que vous avez fait pédestrement l'ascension, l'hôtelier. avec son sourire le plus obséquieux, ne vous contredit point:
- » C'est, dit-il, une petite contribution mise sur les voyageurs pour pourvoir aux frais d'une route où rouleront, quand elle existera, les plus confortables omnibus!
- » L'hôtelier doit être physionomiste, juger du premier coup d'œil ce que peut